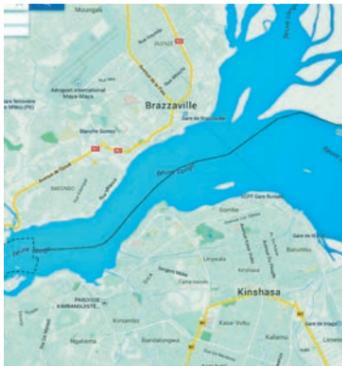


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4376 JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des groupes armés interdits d'intégrer les forces de défense



Près d'une centaine de groupes armés opèrent à l'Est de la RDC

Dans une de ses dernières résolutions, l'Assemblée nationale a recommandé, entre autres, l'interdiction d'intégrer, de mixer et de brasser les éléments des groupes armés terroristes et autres au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (RDC), de la police nationale congolaise et des services de sécurité. Dans la foulée, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC est montée au créneau pour exiger la purge au sein de ces différentes structures étatiques « pour une meilleure stratégie de défense du territoire national et de protection de la population ».

Page 3

MUSIQUE

Les obsèques de Verckys Kiamwangana fixées du 19 au 20 novembre



Verckys Kiamwangana Mateta

Les funérailles de Kiamwangana Mateta auront lieu du 19 au 20 novembre, à l'esplanade du Palais du peuple, à Kinshasa. C'est ce à quoi la délégation de l'Union des musiciens congolais et le président de l'Assemblée nationale en sont arrivés après leur récente rencontre à l'hémicycle du Palais du peuple.

La délégation des artistes musiciens a, par ailleurs, sollicité l'implication de la Chambre basse du Parlement, à travers elle, celle du gouvernement dans cette grande activité funéraire. Né le 19 mai 1944 à Kisantu, Verckys Kiamwangana est décédé le 13 octobre 2022 à Kinshasa, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Page 4

JUSTICE

Le député Daniel Safu visé par une action judiciaire



Le député Daniel Safu

Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia, a informé ses collègues députés, le 8 novembre au Palais du peuple, de la demande du procureur général près la Cour de cassation d'obtenir l'autorisation d'instruction contre le député Daniel Safu.

L'action du procureur fait suite à la plainte du ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, contre le député Daniel Safu, élu du district de Mont-Amba, pour diffamation et imputations dommageables. Faisant référence à l'article 102 de son règlement intérieur, l'Assemblée nationale va autoriser l'instruction.

Page 3

KINSHASA

Les travaux de construction des Centres des finances et du Congrès avancent

Cinq immeubles devant abriter le Centre des finances, le Centre des congrès et un hôtel cinq étoiles sont en construction dans la commune de Gombe, notamment dans l'espace compris entre le ministère des Affaires étrangères et l'Athénée de la Gombe. Avec ses deux tours jumelles de vingt et seize étages, le Centre des finances va abriter les services du ministère des Finances et celui du budget. Quant aux tours du Centre des Congrès, elles devront abriter un grand auditorium de trois mille places, des bureaux et plusieurs autres compartiments. Les travaux avancent à grand pas.

Page 4



Une vue du chantier près de l'Athénée de la Gombe

ÉDITORIAL

Podium

Le sprint final est lancé parmi les sélections africaines qui se sont donné rendez-vous à Dakar, la capitale sénégalaise, pour écrire du 9 au 19 novembre les plus belles pages du handball continental. La 25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) consacrera, au terme des matches de haute facture, une nouvelle reine qui succédera aux Angolaises, quatorze fois championnes d'Afrique. Les équipes engagées vont se donner coup pour coup et tenter d'arracher, en plus du titre, les places qualificatives à la prochaine phase finale de la Coupe du monde prévue en 2023, au Danemark.

Candidates crédibles pour figurer dans le très convoité top 3, les Diables rouges dames, qui courent après leur premier titre continental en 1985, ont-elles toutes les cartes en main pour stopper l'hégémonie des Palancas negras ? Statistiquement parlant, non. Parce que les Angolaises ont des nerfs solides et ne sont pas prêtes à abandonner facilement leur couronne. Il faudra donc se lever par l'effort avec la ferme volonté de bousculer la hiérarchie.

Dans ce genre de compétitions, le talent seul ne suffit pas. Le mental est une arme sur laquelle les Congolaises peuvent s'appuyer pour améliorer leur classement et figurer parmi les trois meilleures équipes du tournoi. En l'espace de deux compétitions majeures, les Diables rouges ont, en effet, retrouvé le germe de leur renaissance.

La préparation étant la clé de la réussite sportive, le Congo a bien répété ses gammes en Turquie avant de rallier Dakar avec l'ambition d'aller le plus loin possible dans cette compétition. De par leurs prestations lors de la dernière CAN au Cameroun et à la Coupe du monde en Espagne qu'elles ont participées en 2021, l'on a le droit d'être optimiste sur leurs chances de terminer sur le podium.

Le Courier de Kinshasa

SANTÉ

Des ministres de la Sadc réunis à Kinshasa

La capitale de la République démocratique du Congo (RDC) abrite, du 7 au 11 novembre, la réunion annuelle conjointe des ministres de la Santé, des ministres chargés de lutter contre le VIH/sida de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc).

Douze Etats membres représentés par leurs ministres et délégations prennent part au forum consacré aux questions et enjeux politico-sanitaires dans la région. C'est le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention de la RDC, Jean-Jacques Mbungani Mbanda, qui préside les travaux, en collaboration avec son homologue de l'Intégration régionale, sous la supervision du secrétariat de la Sadc.

Les hauts fonctionnaires des Etats membres de l'organisation ainsi que leurs experts ont démarré les travaux depuis lundi sur l'évaluation de la situation et l'évolution épidémiologique et pandémique dans chaque pays de la région. En sa qualité de haut fonctionnaire, le secrétaire général par intérim à la Santé, Dr Body Ilonga, a présidé la cérémonie d'ouverture de ces travaux en présence du secrétaire exécutif de la Sadc, Elias Mangosi. Il a signifié l'essence de cette réunion dont le but est de faire le point sur la situation sanitaire des pays membres de la Sadc afin de trouver des solutions communes.

« C'est une réunion annuelle conjointe régionale des ministres en charge de

la Santé et de lutte contre le VIH/sida, qui se tient dans notre pays, afin de faire le point sur la situation sanitaire des pays membres de la Sadc. Il est aussi important pour permettre aux Etats membres de définir ensemble certaines priorités », a indiqué le Dr Body Ilonga.

Au cours de la première journée, les experts ont échangé et partagé les informations actuelles de manière spécifique sur les différentes maladies et sur les progrès réalisés dans la mise au point de l'application. Chacun a pris la parole pour présenter le rapport annuel de son pays sur le paludisme, la tuberculose, la nutrition maternelle, la nutrition des adolescents et des enfants en âge moyen ainsi que sur la mise en œuvre de la stratégie et les droits en matière de sexualité et de procréation de la Sadc. Ces hauts fonctionnaires et les experts vont travailler jusqu'au 9 novembre pour dégager des pistes de solutions idoines et durables afin de maîtriser les épidémies et autres maladies sur l'ensemble de la région.

La création de l'Organisation de la santé de l'Afrique australe est parmi les ob-

jectifs principaux de cette réunion annuelle conjointe des ministres de la Santé de la Sadc. Cette conférence régionale sera sanctionnée par une déclaration finale dans laquelle il y aura une série des décisions avec des recommandations qui vont définir des nouveaux engagements, stratégies et perspectives pour l'intérêt et le bien-être de la population de la région.

Créée en 1980, la Sadc regroupe seize pays de l'Afrique australe et de l'océan Indien : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Comores.

C'est depuis le mois d'août dernier que l'institution est présidée le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dont le mandat est placé sur le thème « Promouvoir l'industrialisation par le biais de l'agro-industrie, de la valorisation des minéraux et des chaînes de valeur régionales pour une croissance économique inclusive et résiliente ».

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengue
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marline Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le député Daniel Safu visé par une action judiciaire

Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia, a informé, le 8 novembre au Palais du peuple, les députés de la demande du procureur général près la Cour de cassation pour obtenir l'autorisation d'instruction contre Daniel Safu.

L'action du procureur fait suite à la plainte du ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, contre le député Daniel Safu, élu du district de Mont-Amba, pour diffamation et imputations dommageables.

Dans une affaire, les deux personnalités s'accusent mutuellement: le ministre Molendo Sakombi indique que Daniel Safu a voulu l'arnaquer, brandissant une motion de défiance contre lui. De son côté, le député Daniel Safu nie les faits, tout en indiquant que le ministre chargé des Affaires foncières, «un ancien courtier immobilier», est en train de spolier le patrimoine de l'Etat. D'où il a promis une interpellation à l'Assemblée nationale qui sera initiée par lui.

Le bureau de l'Assemblée nationale disposé à autoriser l'instruction



Une plénière à l'Assemblée nationale DR

Le président Christophe Mboso a noté que le bureau de la Chambre basse du Parlement, qui fait référence à l'article 102 du règlement intérieur de cette institution, va autoriser l'instruction. « Le bureau a reçu le réquisi-

toire du procureur général près la Cour de cassation pour obtenir l'autorisation d'instruction contre le député Daniel Safu. Le bureau va autoriser cette instruction en vertu de l'article 102, alinéa 2 », a-t-il annon-

cé. Il est noté que plusieurs collègues de Daniel Safu se sont opposés à cette démarche visant l'instruction contre lui. Entre-temps, le bureau de l'Assemblée nationale assure que l'avis favorable à donner

au procureur n'enfreindrait pas le règlement intérieur. Certaines autres sources évoquent également une vidéo devenue virale sur le net dans laquelle on voit le député national Daniel Safu injurier un quidam, qui l'aurait importuné. Face à la gravité des paroles (menaces, injures et insanités) prononcées par l'élu de Mont-Amba dans ce document, beaucoup pensent que le procureur général devrait également se pencher sur ce dossier afin de mener une action punitive, contre lui, et pédagogique, en direction des députés, sénateurs et autres personnalités publiques. Plusieurs députés, qui ont, par ailleurs, condamné les propos de leur collègue, ont, eux, appelé à ce qu'il soit entendu par une commission spéciale.

Lucien Dianzenza

FORCES DE DÉFENSE

Les Indignés saluent l'interdiction d'intégration des membres des forces négatives

Dans un tweet du 8 novembre, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) a appuyé la recommandation faite par l'Assemblée nationale portant interdiction d'intégrer, de mixer et de brasser les éléments des groupes armés terroristes et autres au sein des Forces armées de la RDC (Fardc), de la police nationale congolaise (PNC) et des services de sécurité.

« Le Mouvement des indignés n'a cessé de dénoncer ces pratiques d'affaiblissement de notre armée et d'exiger la purge en son sein pour une meilleure stratégie de défense de notre territoire et de protection de

services de sécurité. Pour lui, en effet, ces structures sont tellement infiltrées que cela porte un coup dur à leurs actions sur le terrain. A l'en croire, la purge reste la condition sine qua non pour leur efficacité, notam-

ment dans la lutte contre les groupes armés dont ceux soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, qui écument l'est du pays, y créent l'insécurité et causent des morts chaque

jour depuis plus de deux décennies. A côté du M23 qualifié de groupe terroriste, les groupes et mouvements « soutenus par des armées étrangères, des trusts et autres opérateurs économiques maffieux » sont également

adopté, au cours de sa plénière du 8 novembre, une recommandation portant interdiction d'intégrer, de mixer et de brasser des éléments des groupes armés terroristes et autres au sein des forces armées nationales, de la police nationale et des services de sécurité du pays. La recommandation a été votée par la chambre basse du Parlement en attendant l'adoption d'une loi y relative. Motivant cette initiative du président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, il a été noté que cette recommandation sera adressée au gouvernement afin de prémunir les forces armées congolaises, la police nationale et autres services de sécurité de l'infiltration et autres conséquences néfastes découlant des processus répétés de mixage et de brassage des groupes. Réplique à une série des pré-occupations de ses collègues députés nationaux, Christophe Mboso a précisé que bien que l'intégration dans l'armée et autres services de sécurité soient strictement interdite, il n'est toutefois pas exclu des discussions dans le volet politique qui doivent être « limitées ». «... Que celui qui veut entrer dans l'armée soit recruté comme on est en train de faire maintenant mais passer toujours par les groupes armés pour entrer dans l'armée, dans les services de sécurité, ça il faut arrêter », a souligné le président Mboso. L'Assemblée nationale a, par ailleurs, déclaré le Mouvement rebelle du M23 comme un groupe terroriste, faisant constater que les groupes armés actifs dans l'est du pays se sont livrés au kidnapping, pillages et exploitation illicite des ressources naturelles de la RDC et se sont également rendus coupables de violations massives des droits de l'Homme, des crimes sexuels, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

L.D.



Près d'une centaine de groupes armés opèrent à l'Est de la RDC

notre population », a souligné le Miss-RDC.

Ce mouvement mène, depuis plusieurs années, un plaidoyer sur la purge au sein des Fardc, de la PNC et des

lement dans la ligne de mire des élus du peuple.

Le brassage des groupes armés désormais interdit

L'Assemblée nationale a

IMMOBLIER

Les travaux de construction des centres des finances et du congrès avancent

Cinq immeubles devant abriter le centre des finances, le centre des congrès et un hôtel cinq étoiles sont en construction dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, dans l'espace compris entre le ministère des Affaires étrangères et l'Athénée de la Gombe.

Avec ses deux tours jumelles de vingt et seize étages, le Centre des finances devrait abriter les services du ministère des Finances et celui du Budget. Par contre, les tours du centre des congrès devraient abriter un grand auditorium de trois mille places, mais aussi des bureaux et plusieurs autres compartiments.

Quatre-vingt-dix-neuf jours seulement après la signature du contrat entre l'entreprise turque Milvest Company et le ministère des Finances, les travaux de construction de ces infrastructures ont atteint une vitesse de croisière. Selon la planification du constructeur, les grandes œuvres devraient se terminer dans cinq mois et l'ouvrage sera remis fin 2023.

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est



Une vue du chantier près de l'Athénée de la Gombe

allé se rendre compte lui-même de l'état d'avancement des travaux, le 8 novembre, en début de soirée. Sur place, le premier citoyen s'est rassuré des condi-

tions de travail des ouvriers congolais avant de s'entretenir pendant une dizaine de minutes avec l'équipe turque.

Cette visite de chantier a

également permis au garant de la nation de se rendre compte de l'extension du site qui couvre désormais l'espace du projet Rakeen qui n'a jamais connu un dé-

but de réalisation et tout l'espace de la direction générale de l'Office des routes, désormais délocalisé. De l'avis des constructeurs, l'ouvrage sera remis clé en mains à l'Etat congolais au dernier trimestre de 2023. « Les bâtiments en construction seront d'une architecture moderne et ils vont combiner confort et vision futuriste », soutiennent les constructeurs turcs. Visiblement satisfait de l'avancement des travaux à pas de géant, le président de la République a promis de revenir l'année prochaine pour l'inauguration. Ce qui est sûr, c'est que ces ouvrages, de par leur qualité et leur architecture, vont rajouter un brin de beauté dans une ville de Kinshasa qui peine à retrouver ses marques en termes d'attraction.

Alain Diasso

MUSIQUE

Les obsèques de Verckys Kiamuangana prévus du 19 au 20 novembre

Les artistes-musiciens sollicitent l'implication des institutions du pays, en l'occurrence le gouvernement et Parlement, dans l'organisation des funérailles de l'illustre diparu.

Près de quatre semaines se sont écoulées depuis le décès de Verckys Kiamwangana Mateta, donnant l'impression que la corporation des artistes, ou mieux le ministère qui les gère, était incapable d'enterrer ce digne fils du pays. Et pourtant, il n'en n'est rien. C'est seulement qu'au niveau des artistes musiciens, aucune coordination n'était jusqu'à mise en place pour piloter ces funérailles. Il a fallu qu'un comité d'organisation soit créé avec, à sa tête, le chanteur Félix Wazekwa pour que la dynamique soit mise en branle.

Et pour ne pas laisser tirer les choses en longueur, Félix Wazekwa s'est aussitôt mis au travail afin de donner l'impulsion à l'organisation des obsèques de Kiamwangana Mateta prévues, après concertation avec les autorités, du 19 au



Kiamwangana Mateta

20 novembre, à l'esplanade du Palais du peuple. En effet, c'est ce à quoi la délégation de l'Union des musi-

ciens congolais (Umuco) et le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, en sont arrivés après

leur récente rencontre à l'hémicycle du Palais du peuple. « Cela fait trop pour quelqu'un de cette valeur. Comme si nous n'étions pas capables de nous organiser pour l'enterrer, alors que ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nous sommes venus pour lui demander (Mboso, ndlr) d'activer ce dossier auprès du gouvernement », a fait savoir Félix Wazekwa qu'accompagnait sa collègue Barbara Kanam, au sortir de son audience avec le speaker de l'Assemblée nationale.

L'auteur du générique « Fimbu » a, par ailleurs, demandé l'implication de la chambre basse du Parle-

ment, à travers elle, celle du gouvernement dans cette grande activité funéraire. Il a ajouté que le président de la chambre basse a accepté que le corps du défunt soit exposé à l'esplanade du Palais du peuple tout en assurant l'Umuco de son soutien.

Pour rappel, Verckys Kiamwangana est né le 19 mai 1944 à Kisantu et est mort le 13 octobre 2022 à Kinshasa, à l'âge de 88 ans. Il était un musicien saxophoniste, compositeur, chef d'orchestre, producteur de disques et chef d'entreprise musicale. Il est l'un des pionniers de la rumba congolaise moderne et ancien président de l'Umuco. Musicien prolifique, il a fait découvrir plusieurs stars congolaises par le biais de son studio d'enregistrement et de son label Veve.

A.D.

« Cela fait trop pour quelqu'un de cette valeur. Comme si nous n'étions pas capables de nous organiser pour l'enterrer, alors que ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nous sommes venus pour lui demander (Mboso, ndlr) d'activer ce dossier auprès du gouvernement »

FOOTBALL ET PÉDOCRIMINALITÉ

La Fécofa suspend préventivement six entraîneurs

L'article du journaliste français Romain Molina sur la pédocriminalité et les abus sexuels dans le milieu de football congolais a provoqué un séisme. Certains audios en lingala prouvent qu'il existe un réseau en action depuis des lustres dans les pratiques homosexuelles sur des enfants et des adultes joueurs de football. Des entraîneurs et encadreurs sont cités dans cette enquête journalistique dont une partie seulement serait publiée.

Il y a plusieurs réactions sur le vaste scandale. Le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a instruit la Fédération congolaise de football association (Fécofa) de mettre sur pied une commission d'enquête à ce sujet. Et la Fécofa a pris, le 7 novembre, une décision de suspension préventive des entraîneurs et encadreurs des jeunes cités dans l'article de Romain Molina relayé dans plusieurs médias internationaux. Il s'agit de Guy-Roger Limolo, Bertin Kisamba Makuzueto, Cédric Dongo Epapa, Alain Kandudi, Jonathan Baka et de Tifo Miezi. Ils doivent donc être à la disposition de la commission d'enquête mise sur pied par la Fécofa.

Notons-le, l'article de Romain Molina a parlé éga-



Des jeunes footballeurs à Kinshasa

lement des dirigeants de football qui étaient au courant mais qui se sont tus, selon les témoignages de l'entraîneur Papy Kimoto

et de l'ancien capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo, Youssouf Mulumbu, qui a fait une pige d'une saison

au FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Des voix s'élèvent de plus en plus pour dénoncer cette pratique, alors que des vic-

times se feront peut-être rares pour témoigner ce qu'elles ont subi, juste accumuler du temps de jeu.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club bat Etoile du Kivu, Tshinkunku domine Panda

L'AS V.Club s'est imposée, le 6 novembre, face à l'Étoile du Kivu par 2-0, en match comptant pour la 4e journée de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Kikwama Mujinga a ouvert le score à la 46e mn et le Togolais Marouf a doublé la mise dans les temps additionnels. Avec cette victoire, V Club continue des débuts de saison sans faute, totalisant déjà douze points sur quatre matches disputés. L'Étoile du Kivu compte quatre points avec un math de plus que son adversaire du jour.



< Sans données à partir du lien >

Dans un autre match, l'US Tshinkunku est allée s'imposer par 2-1, le même jour au stade Kikula de Likasi, devant l'Union sportive Panda B52. C'était en

match de la 6e journée. Mwaku Malanda a signé le doublé victorieux des Chasseurs du Kasai oriental, contre le but de Grâce Koj des Bombardiers de Likasi.

Tshinkunku totalise neuf points, alors que Panda est bloqué à quatre points après six matches joués.

Martin Engimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



UNIVERSITÉ DE HARVARD

Patricia Nzolantima nommée co-présidente du Conseil de leadership du Centre d'études africaines

L'entrepreneure a été sélectionnée, depuis mai 2017, comme membre du Conseil de leadership du Centre d'études africaines de l'Université de Harvard, un organisme interdisciplinaire de l'université de Harvard, reconnu internationalement, qui vise à élargir la sensibilisation du public et des universitaires à l'Afrique, aux expériences et aux perspectives africaines.

Le Leadership Council, composé d'un groupe de onze jeunes leaders dynamiques du continent africain, est issu de la communauté de Harvard et au-delà, avec une représentation géographique sur tout le continent. Outre la diversité géographique, le Conseil est composé de leaders dans divers domaines, notamment les arts, la science et la technologie, la santé, le gouvernement et l'entrepreneuriat. Les membres s'engagent avec le CAS et les membres de son Conseil consultatif pour l'Afrique à façonner l'engagement plus large du CAS et de l'Université de Harvard envers l'Afrique en tant que continent.

Serial entrepreneure, Patricia Nzolantima a plus de 18 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes. Elle est la fondatrice et la présidente de Bizzoly Holdings, une entreprise et une fondation appartenant à des femmes. Dans ce



Patricia Nzolantima

cadre, elle a créé Ubizcabs, la première compagnie de taxis dirigée par des femmes en République démocratique du Congo (RDC) et «Ubizdelivery», les premiers services logistiques féminins. Elle est aussi la fondatrice de Bizzoly Brands and Co. Sarl, une société de produits de grande consommation, spécialisée dans les produits ménagers et les chaînes de valeur.

Patricia Nzolantima est égale-

ment la cofondatrice et directrice générale d'EXP-Comuni-cart, agence de marketing basée en RDC. En mars 2020, elle a lancé la première académie de conducteurs féminins afin d'autonomiser les femmes dans le transport et la logistique.

En 2018, en partenariat avec UBA Group, Patricia Nzolantima a lancé la première carte prépayée à visa féminin en RDC, pour financer

les projets des femmes entrepreneures à travers son hub d'autonomisation économique des femmes. En janvier 2020, elle a signé un partenariat avec VISA International pour lancer la première banque numérique féminine.

En 2012, Patricia Nzolantima a été la première femme en RDC à avoir été sélectionnée et à avoir participé au programme Young African Leaders, Mandela Fellowship, une initiative de l'ancien président Barack Obama. Au niveau international, Patricia Nzolantima est membre de plusieurs organisations professionnelles et a été membre de la Clinton Global Initiative. Elle a participé plusieurs fois au GES (Global entrepreneurship summit) et a ouvert la session plénière de la conférence avec l'ancien secrétaire d'État John Kerry dans la Silicon Valley. En décembre 2020, Patricia Nzolantima a obtenu son doctorat en administration

des affaires, avec une spécialisation en entrepreneuriat, de l'université Virginia Commonwealth et de l'école de Londres.

En outre, elle est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université protestante du Congo (RDC) et d'une maîtrise en commerce, anglais et gestion du marketing de l'Institut d'études du Cap, en Afrique du Sud. En outre, elle a obtenu un MBA de la Business School de l'Université de Harvard. Elle est diplômée (Cohorte 4) du programme de transformation Seed de l'Université de Stanford, l'Institut Stanford pour l'innovation dans les économies en développement, qui travaille pour mettre fin au cycle de la pauvreté mondiale. Elle est diplômée de l'école de commerce Alibaba, programme e-founder. Un programme conçu pour donner aux propriétaires d'entreprises africaines les moyens de créer des entreprises durables.

Patrick Ndongidi

Allocution de Jean-Marie Dedeyan, vice-président de la Fondation Charles de Gaulle, le 9 novembre 2022 à Colombey-les-deux-églises

Mesdames, messieurs, chers amis.

Le 9 novembre 1970, il y a tout juste 52 ans, le général de Gaulle s'est éteint ici, à Colombey les deux églises, à la stupeur du monde entier. Souvenons-nous de la foule innombrable qui accompagnait ses obsèques ici-même et du cortège de chefs d'Etat et de gouvernement venus assister à la messe célébrée dans la cathédrale Notre Dame de Paris. N'oublions pas, surtout, que les Français lui doivent leur liberté retrouvée et la grandeur de la France restaurée.

Le Gaullisme, vous le savez bien, c'est d'abord une histoire. L'histoire d'un homme et de ses compagnons qui refusent la défaite de 1940, s'opposent au renoncement

du régime de Vichy et décident de combattre pour défendre une certaine idée de la France forgée par des siècles d'histoire, une conception de la souveraineté, un refus de l'asservissement et une volonté farouche de permettre au peuple français de continuer librement à écrire sa propre histoire au lieu de la laisser écrire par d'autres.

Le Gaullisme, c'est encore la fondation de la Ve République avec une constitution qui a fait ses preuves, avec à l'intérieur une politique de progrès économique et social, et, à l'extérieur, de relations apaisées et de coopération avec les différents partenaires de la France.

Le Gaullisme n'est ni une religion, ni une doctrine. C'est une conception murie et

pragmatique de l'action dans le souci constant de l'intérêt supérieur du Pays.

Cette approche repose à la fois sur des réalités historiques, culturelles, démographiques et géographiques, sur des valeurs philosophiques, sur une prise en compte réfléchie des circonstances et des réalités, et sur une capacité d'application dont les principes demeurent, mais dont la traduction opérationnelle est fonction des circonstances.

Etre gaulliste aujourd'hui, ce n'est donc pas être nostalgique. C'est, au contraire, agir sans renoncer pour maintenir vivante une certaine idée de la France, de la Nation, de l'Etat et du Bien public.

A un moment où le monde fait face à l'invasion de l'Ukraine

par les troupes russes, à des tensions préoccupantes dans d'autres régions et sur d'autres continents, à des mutations qui interrogent, et fragilisent les équilibres, à des défis technologiques source d'enjeux nouveaux de souveraineté, la pensée du général de Gaulle, son pragmatisme face aux situations les plus difficiles et à des acteurs imprévisibles, constituent une source d'inspiration pour éclairer la pensée et l'action future des jeunes générations.

Votre présence ici aujourd'hui le montre, l'histoire forge les hommes et, pour que la France demeure un grand pays, il faut susciter chez les générations présentes et futures une ambition forte et partagée face aux réalités et aux défis du XXI^e siècle.

Les Dépêches de Brazzaville

COP 27

La Fondation Brazzaville présente aux assises

Du 6 au 18 novembre 2022 à Charm el-Cheikh en Égypte, la 27^e Conférence des parties (COP27) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) réunit les acteurs et les experts des secteurs public et privé, et de la société civile, pour discuter de la lutte contre le changement climatique. La Fondation Brazzaville y est présente comme organisation non gouvernementale jouissant du statut d'observateur.

La COP27 doit répondre à quatre enjeux : l'adaptation au changement climatique, l'atténuation des émissions, les financements pour le climat et les « pertes et préjudices ». L'adaptation au changement climatique est particulièrement importante pour les pays en développement. L'atténuation visera à limiter les émissions des pays les plus émetteurs. Les deux derniers éléments ont trait au financement, notamment en matière de justice climatique. Il s'agira de discuter d'un mécanisme pour compenser les pays subissant des pertes et des préjudices suite à des catastrophes climatiques.

Les enjeux de la COP27 pour l'Afrique

L'Afrique est particulièrement sensible aux effets de l'action anthropique sur l'environnement. Or, le continent possède un capital naturel, humain et culturel qui lui permet de penser des solutions locales aux enjeux planétaires du changement climatique. Savoirs ancestraux, innovations de rupture et initiatives

régionales de protection de l'environnement : l'Afrique a des arguments pour être écoutée. Avec 16 % de la population mondiale, et une démographie très jeune, le continent africain est confronté à un double défi : répondre aux besoins fondamentaux de la population locale en matière de développement et atténuer les effets du changement climatique et s'adapter.

Dans le cadre de la rotation annuelle de la CCNUCC entre les cinq régions du monde, c'était au tour d'un pays africain de prendre la présidence de la COP. Mais les pays africains restent à l'écart des principaux flux de financement du climat et demeurent les plus vulnérables aux effets du changement climatique, bien qu'ils n'aient été responsables que de 4 % des émissions historiques. La COP27 revêt dès lors une importance particulière pour les pays avec lesquels la Fondation Brazzaville travaille, qui attendent des réponses concrètes pour la mise en œuvre des accords pris l'année passée à Glasgow.

L'Afrique des solutions

L'activité menée par la Fondation Brazzaville durant la COP27 est intitulée « Changement climatique : l'Afrique des solutions ». Il s'agit de montrer que l'Afrique a des projets pour répondre aux enjeux que le changement climatique lui pose, et aux enjeux planétaires de l'adaptation et de l'atténuation. C'est une autre manière de concevoir la croissance, le progrès et le développement sous contrainte climatique. Cela passe par la revalorisation des apports de l'Afrique dans le champ des savoirs, des connaissances et des compétences. Cette vision tient compte du capital naturel, humain et culturel du continent.

Une consultation pour écouter, comprendre et agir mieux

Durant la COP27, la Fondation Brazzaville poursuit la consultation engagée lors de la PréCOP à Kinshasa pour écouter les solutions que l'Afrique apporte aux défis que lui pose le changement

climatique et pour comprendre sa réponse aux enjeux planétaires liés au climat. Des résultats concrets seront partagés avec ceux qui ont la capacité d'agir d'un point de vue politique, sociétal, économique et scientifique.

La méthodologie mise en place repose sur le triptyque « écouter, comprendre, agir », mis en œuvre par un questionnaire qui permet de recueillir les points de vue africains et non-africains dans le but de mesurer les asymétries de jugement et les différences de perception sur les réponses à apporter aux enjeux du changement climatique. Il s'agit aussi de comprendre la perception que les Africains ont de leur propre développement face aux enjeux climatiques et d'identifier les solutions qu'ils entrevoient, et comprendre la perception que les non Africains ont de la capacité de l'Afrique à trouver des solutions endogènes pour ensuite faire dialoguer les points de vue. Le questionnaire support de la consultation est également conçu comme un ou-

til de sensibilisation pour contribuer à changer les perceptions sur l'Afrique, et le discours qui en découle. En effet, le discours sur l'Afrique, forgé sur des réalités passées et sur des préjugés persistants? doit changer pour refléter les réalités africaines contemporaines.

Les prochaines étapes de la consultation

Le 17 novembre, à l'occasion du « Solution Day », des résultats préliminaires seront dévoilés durant un événement en format hybride. La Fondation Brazzaville publiera les résultats mi-décembre 2022. Un rapport sera remis à l'Union africaine et aux organisations régionales africaines. Les résultats visent aussi de nouveaux éléments de plaidoyer africain, des éléments de renforcement de l'agenda africain, un catalogue de solutions africaines, un projet d'incubateurs de solutions africaines et un programme de renforcement des compétences pour les acteurs du changement climatique.

Fondation Brazzaville



RECRUTEMENT des Conseiller(e)s en Assurance Vie (H/F).

Description de l'entreprise :

NSIA Assurances CONGO filiale du **Groupe NSIA**, dont les adresses sont : à **Brazzaville au N°1 de l'Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)**, en face de la Mairie Centrale, Immeuble Eden / centre-ville et à **Pointe-Noire au rond-point Kassai** (Immeuble NBY / centre-ville) en face de la CNSS.

Vous rêvez de travailler dans les assurances ?
Vous cherchez un revenu à hauteur de vos objectifs ?
Devenez **CONSEILLER (RE)** en Assurances vie !

Missions du poste :

- Promouvoir les offres d'assurances Vie
- Développer l'activité auprès des prospects
- Gérer un portefeuille des clients...

Critères de l'annonce:

- Age : A partir de 20 ans
- Niveau requis : Minimum Bac
- Etre : dynamique, enthousiaste, avoir l'esprit d'équipe et le gout des challenges...
- Français : Bon niveau
- Villes : Brazzaville et Pointe-Noire

Dossier à fournir :

- CV et Lettre de Motivation

NB : Abstention aux Etudiants

Prière d'envoyer votre candidature à l'adresse ci-après :
nsiaviecongo@groupensia.com

Date limite de dépôt de dossiers : **19 Nov. et la formation commence le 25 Nov. 2022**

NSIA ASSURANCE Vie




CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

COP27

L'Afrique appelle les pays riches à verser les financements promis

Plus de 140 chefs d'État et de gouvernement se sont donné rendez-vous à Charm-el-Cheikh, en Egypte, pour tenter de raviver la lutte contre le réchauffement climatique. Les dirigeants africains ont renouvelé leur appel aux pays responsables des émissions historiques, les pays riches, à assumer leurs responsabilités en versant les financements promis aux pays pauvres, depuis l'accord de Paris en 2015. L'Afrique rend d'immenses services climatiques, notamment grâce à ses forêts.

A Charm el-Cheikh, au nom du continent africain, le président du Sénégal, Macky Sall, également président en exercice de l'Union africaine, a appelé à « agir pour faire l'histoire et non la subir ». L'Afrique attend depuis l'Accord de Paris les financements promis au nom de la dette climatique et des services qu'elle rend avec ses forêts. « Avec la forêt du bassin du Congo, notre continent abrite un quart de ce qui reste encore de forêt tropicale, offrant à la planète un de ces rares poumons verts. Nous voulons aussi aller de l'avant dans l'adaptation au changement climatique. Nous en supportons le coût avec le développement de projets verts financés souvent par recours à la dette, alors même que la mise en œuvre doit être financée par des dons conformément aux

engagements convenus », a déclaré Macky Sall. Le droit à une transition verte adaptée à son niveau de développement doit aussi lui être reconnue.

Protéger la forêt du bassin du Congo

Prenant la parole à son tour, le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a rappelé que le bassin du Congo capture plus de 30 milliards de tonnes de CO₂, et la population congolaise a pris conscience très tôt de la nécessité d'entretenir et d'augmenter le couvert forestier du pays. En effet, depuis quarante ans, dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre, la population congolaise, sur une base volontariste, est invitée à planter un arbre, en vue de maintenir « l'un des taux de déforestation les plus bas au monde », a rappelé De-

nis Sassou N'Guesso. Intervenant toujours au nom du bassin du Congo, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a regretté le retard des pays riches à verser les financements promis, étant donné les services rendus par la forêt du Gabon. Il a indiqué que son pays, comme d'autres pays en développement, devrait pouvoir recevoir plusieurs centaines de millions de dollars par an, issus de cette promesse, « pour financer notre adaptation aux changements climatiques, notre juste transition énergétique et économique et pour récompenser nos efforts de séquestration nette de carbone ». Son pays, le Gabon, va accueillir le prochain One Forest Summit en 2023.

De l'aide pour faire face aux conséquences du changement climatique

Le président kényan, William Ruto, a souligné que les besoins d'adaptation et les pertes et dommages liés au changement climatique ne sont pas une abstraction en Afrique. Son pays fait face à la pire sécheresse depuis quarante ans, le plongeant dans la misère, dans la demande d'aide alimentaire à 4,3 millions de personnes dans le cadre d'un plan d'urgence. En sa qualité de porte-parole du Groupe Afrique à la COP 27, le président William Ruto estime à 50 milliards de dollars par an le coût pour le continent d'ici à 2050 et déplore les promesses de financement non tenues pour aider à surmonter les catastrophes, alors même que l'Afrique, affirme-t-il, offre des solutions au changement climatique, grâce à ses ressources naturelles et au

déploiement très volontariste des énergies vertes.

Les pays riches impliqués dans la mise en danger de l'humanité

Grands pollueurs, les pays riches sont les principaux auteurs de cette mise en danger de l'humanité, a dénoncé le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, rappelant que les crises climatiques de ces dernières années ont eu des effets dévastateurs de grande portée sur l'humanité. A l'entendre, « l'Afrique [...] ne doit pas continuer à payer pour des crimes qu'elle n'a pas commis [...]. Les pays riches doivent aider les pays pauvres à appliquer leur plan d'action nationale de réduction à caractère volontaire ».

Noël Ndong

Les Etats-Unis promettent de rester engagés, les pays du Sud s'impatientent

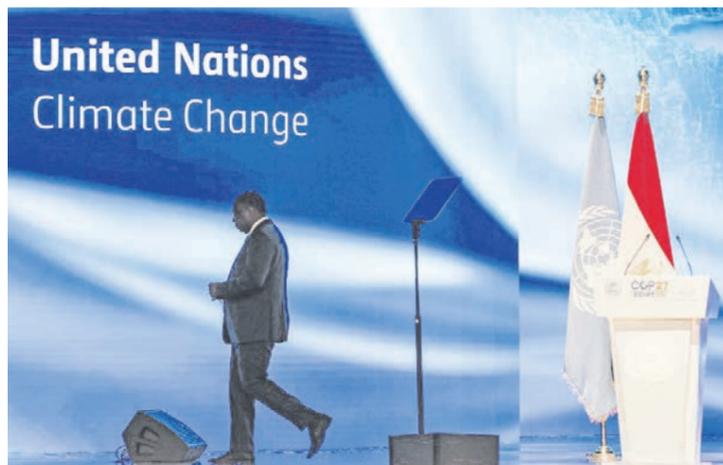
Le président américain Joe Biden est déterminé dans la lutte contre le changement climatique quel que soit le résultat des élections aux Etats-Unis, a assuré son émissaire mardi à la COP27 où les pays du Sud réclament des financements qui pourraient devenir astronomiques.

« La crise climatique ne menace pas seulement nos infrastructures, nos économies ou notre sécurité, elle menace chaque aspect de notre vie au quotidien », a mis en garde l'émissaire américain pour le climat John Kerry, au troisième jour de la grande conférence de l'ONU sur le climat, qui se tient à Charm el-Cheikh en Egypte. « Le président Biden est plus déterminé que jamais à continuer ce que nous faisons », quel que soit le résultat des élections, et reconnaît la « responsabilité particulière » de son pays envers les nations en développement, a-t-il assuré.

Le président américain n'était pas présent mardi en Egypte en même temps que les autres dirigeants, attendant le résultat d'élections de mi-mandat cruciales pour son avenir politique. Il viendra toutefois vendredi à Charm el-Cheikh.

Les dirigeants ont continué de défiler mardi à la COP27, qui a inscrit officiellement à son agenda la question des pertes et dommages subis par les pays du Sud. Pour le président du Sénégal et de l'Union africaine Macky Sall, il faut respecter le principe de pollueur-payeur dans la solidarité.

Une solidarité qui doit se traduire en engagements financiers, notamment à destination des pays pauvres. Les pays du Sud auront besoin de plus de 2.000 milliards de dollars par an d'ici 2030 pour financer leur action climatique, dont près de la moitié venant d'investisseurs extérieurs.



Le président de l'UA, le Sénégalais Macky Sall, quitte la tribune après sa prise de parole à Charm El-Cheikh en Egypte (Mohammed ABED/AFP)

« Les pays riches devraient reconnaître que c'est dans leur propre intérêt vital, ainsi qu'une question de justice, compte tenu des graves effets causés par leurs émissions élevées hier et aujourd'hui, d'investir dans l'action climatique » dans ces pays, a souligné Nicholas Stern, économiste qui a cosigné un rapport de l'ONU publié mardi.

Mais si les acteurs privés sont appelés à la rescousse, ils doivent respecter des règles, ont aussi prévenu des experts de l'ONU, mettant en garde contre les fausses promesses de neutralité carbone : pas d'investissements nouveaux dans les énergies fossiles, pas de compensation bon marché des émissions, pas de déforestation.

Face aux immenses besoins, des voix de plus en plus nombreuses appellent à une réforme du système financier international conçu à la

fin de la Seconde guerre mondiale, pour mieux aider des pays comme le Pakistan, où des inondations ont submergé un tiers du territoire et affecté quelque 33 millions de personnes, causant plus de 30 milliards de dollars de dégâts et pertes économiques. Le pays doit se préparer désormais à passer l'hiver, avec des millions de personnes à reloger. « Comment peut-on attendre de nous qu'on entreprenne cette tâche gigantesque seuls? », a demandé le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif à la tribune. Le président d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, a aussi regretté une aide multilatérale « hors de portée de la majorité de la population mondiale en raison de politiques de prêts peu enclines à prendre des risques, assorties de coûts et de conditions onéreux ».

Julia Ndeko avec AFP

Emmanuel Macron accuse les pays engagés sur le continent de faire dix fois pire que la France

En marge de l'ouverture de la COP 27 en Egypte, le président français a accusé les autres pays engagés en Afrique de faire « dix fois pire » que la France.

Le président français estime que « certains pays » comme « la Russie ou autres », participent au financement de campagne anti-française « sur les réseaux sociaux ». « On a tendance nous-mêmes à nous flageller et à nous attaquer nous-mêmes sans regarder (...) si les Chinois, les Russes, les Turcs, font beaucoup mieux que les Français en Afrique », a-t-il dit face à un panel de jeunes engagés pour le climat qui venait l'interroger. Cette prise de position intervient alors que la chaîne de télévision française BFM, révélait début novembre, l'existence de campagnes de communication articulées par de faux comptes créés par des instances officielles françaises pour justement tenter de redorer l'image de la France en Afrique.

Emmanuel Macron est rempli de bonnes intentions vis-à-vis de l'Afrique. Arrivé dimanche à Charm el-Cheikh, en Egypte, pour participer à l'ouverture de la COP 27, dans un contexte d'urgence climatique, le président français veut s'afficher comme un soutien des pays africains. En septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies, il avait plaidé en faveur d'un contrat Nord-Sud pour le climat. Une ambition qu'il a réaffirmé dans une tribune publiée dans le Guardian avant son arrivée en Egypte. A Charm el-Cheikh, il a évoqué avec le président gabonais, Ali Bongo, la réunion d'un « One Forest Summit » à Libreville

au premier trimestre 2023, une initiative pour marquer la nécessité de ne pas laisser le continent sur le bord du chemin de la transition climatique.

À l'Élysée, il se dit que le président français veut « embarquer » ses partenaires du G7 pour être au rendez-vous de la solidarité. Reste à savoir si cela se concrétisera par des avancées à l'occasion de cette COP27. Avant de s'envoler pour Charm el-Cheikh, le chef de l'Etat a diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo, invitant les Français à lui poser des questions sur sa politique écologique. Au cours de ses échanges à Charm el-Cheikh avec des jeunes africains et français engagés pour le climat, le président de la République a été interpellé sur les principaux enjeux de la transition climatique. Il a défendu une agriculture africaine souveraine, des partenariats locaux et mis en avant le projet de « grande muraille verte ». Il a également évoqué la question de l'indemnisation des pertes et préjudices causés par le changement climatique aux pays les plus vulnérables. Trois mois après son retrait du Mali, Emmanuel Macron prononcera, le 9 novembre, un discours qui sera notamment l'occasion « de marquer officiellement la fin de l'opération Barkhane et d'annoncer une adaptation significative de nos bases en Afrique », a indiqué l'Élysée.

Noël Ndong

CONGO-BANQUE MONDIALE

Mieux associer les médias dans le suivi des projets de développement

En mission de travail à Brazzaville, la directrice régionale de la communication de la Banque mondiale pour l'Ouest et du centre, Nayé Anna Bathily, a été reçue par la ministre du Plan, Igrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Les deux parties ont convenu de renforcer la communication autour de leurs projets conjoints.

Pour sa première visite en République du Congo, Nayé Anna Bathily a tenu à rencontrer la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration qui est aussi gouverneur du portefeuille de la Banque mondiale au Congo. La rencontre a permis, a-t-elle confié, de magnifier les bonnes relations entre l'institution de Bretton Woods et le gouvernement congolais. Pour la responsable de relations extérieures de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, il est important d'accompagner le Congo dans ses efforts de développement et bien communiquer sur les progrès réalisés. Il faut avoir plus d'efficacité dans la mise en œuvre des pro-



grammes par la communication, a-t-elle poursuivi, car une meilleure initiative pour réussir doit être vulgarisée auprès

de la population et les parties prenantes.

« Il est important pour nous de voir comment renforcer

Nayé Anna Bathily s'adressant à la presse Adiac les capacités au sein des programmes et comment accompagner la jeunesse, les influenceurs, les parties pre-

nantes dans le cadre de cette nouvelle stratégie régionale de la Banque mondiale. Cette stratégie se décline autour de quatre piliers pour une croissance inclusive au Congo et dans le reste du continent », a déclaré Nayé Anna Bathily.

Le soutien de la Banque mondiale est également attendu dans la réalisation du Plan national de développement (PND) 2022-2026, à travers la conception des projets et le renforcement des capacités des médias partenaires. Durant son séjour au Congo, l'envoyée de la Banque mondiale a prévu d'échanger avec les professionnels des médias et de visiter certains médias locaux.

Fiacre Kombo

SAHEL

Emmanuel Macron officialise la fin de l'opération Barkhane

Le président français, Emmanuel Macron a annoncé la fin officielle de l'opération anti-jihadiste Barkhane, lancée en 2014 au Sahel lors d'un discours à Toulon, alors qu'il présentait la nouvelle Revue stratégique de la France.

La stratégie française en Afrique sera "finalisée d'ici six mois", a déclaré Emmanuel Macron. Le chef de l'État a annoncé la fin officielle de l'opération Barkhane, menée au Sahara depuis le 1er août 2014, en réponse à la menace terroriste.

« Nous n'avons pas vocation à rester indéfiniment sur les terrains d'opération », a-t-il affirmé. « Nos interventions doivent être mieux bornées dans le temps », a ajouté Emmanuel Macron. « C'est pourquoi, j'ai pris la décision en coordination avec d'autres acteurs, de mettre fin à l'opération Barkhane ». Cette annonce intervient un peu moins de trois mois après le retrait des soldats français du Mali, mais est sans conséquence sur le dispositif militaire français dans la région.

Quelque 3.000 militaires français restent déployés au Niger, au Tchad et au Burkina Faso pour lutter contre les groupes jihadistes liés à Al Qaïda ou le groupe Etat islamique, qui étendent progressivement leurs activités vers les pays du golfe de Guinée. La force Barkhane a compté jusqu'à 5.500 militaires au plus fort de son déploiement dans le Sahel.

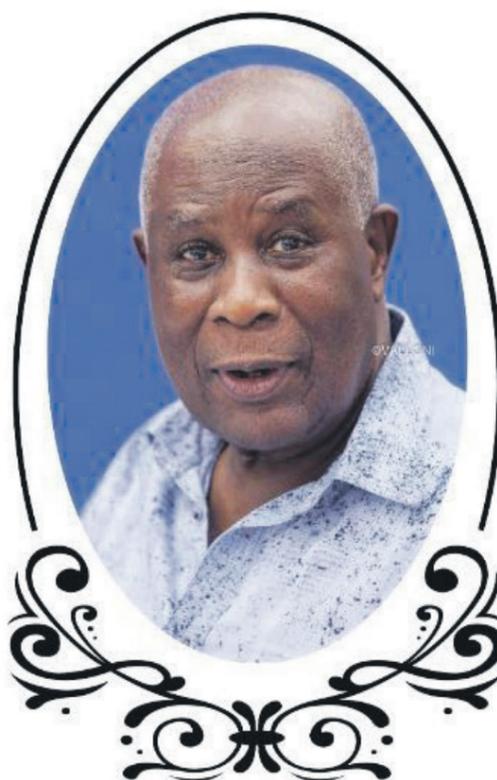
Elle a été poussée hors du Mali par les nouvelles autorités du pays au pouvoir depuis 2020, qui travaillent désormais avec le groupe paramilitaire russe Wagner. Le principe est « de réduire l'exposition et la visibilité de nos forces militaires en Afrique, de se concentrer sur la coopération et l'appui, principalement en termes d'équipement, de formation, de renseignement et de partenariat opérationnel lorsque les pays le souhaitent », selon l'Elysée.

Dès l'annonce, en février du départ du Mali, la France avait annoncé sa volonté de lancer des discussions avec les Etats africains sur ce dossier. Même si elle n'entend pas abandonner la lutte anti-jihadiste, Paris doit composer avec une opinion publique africaine de plus en plus hostile et au sein de laquelle l'influence de puissances rivales, Moscou en tête, se renforce via réseaux sociaux et médias officiels.

A Toulon, le chef de l'Etat était accompagné du ministre des armées Sébastien Lecornu, ainsi que de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Catherine Colonna.

Noël Ndong

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE



La Famille Mabona

A la profonde douleur d'informer les parents de bokouele, ehota, lipounou, libala, bouegni, mossaka, pointe noire ainsi que ceux de Brazzaville du décès de

GEORGES MABONA,

ce samedi 05 novembre 2022 à paris en france

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au 27, 29 de la rue bandas a pototo, quartier sénégalais. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT / (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS) AMI N° 063 -PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation des études prospectives sur l'identification et la promotion des opportunités d'entrepreneuriat agricole pour les jeunes

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation des études prospectives sur l'identification et la promotion des opportunités d'entrepreneuriat agricole pour les jeunes ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'identification et la promotion des opportunités d'entrepreneuriat agricoles des jeunes afin de susciter leur adhésion à l'entrepreneuriat agricole. De manière spécifique, il s'agira de : (1) identifier les opportunités sur l'entrepreneuriat des jeunes, à savoir : (i) les services de mécanisation agricole ; (ii) les services d'information, de marketing et de commercialisation ; (iii) les services de transport-logistique ; (iv) les services de TIC en appui aux chaînes de valeur ; (2) comprendre et évaluer le marché local, les

besoins des jeunes ainsi que les services locaux pour des orientations stratégiques ; (3) constituer une base de données de ces opportunités pour la sensibilisation des jeunes à l'esprit entrepreneurial ; (4) créer un répertoire des entreprises et de toutes les personnes rencontrées pendant de cette mission. La réalisation de ces études se fera en 2 mois.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée ne dépassant pas deux pages, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires, et (iii) copies de diplômes ou attestations).

4. Les qualifications et expériences (générale et spécifique) requises du Consultant individuel se résument ainsi qu'il suit :

-Avoir un niveau minimum de Bac+5 en agronomie, en économie ou agroéconomie, en sociologie, en management des projets ou en gestion d'entreprises ou encore un spécialiste marketing ou tout

autre diplôme équivalent ;

-Avoir une expérience au moins de 10 ans dans les études socio-économiques et des filières agricoles ;

-Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires ;

-Avoir une expérience avérée avec les Très petites, petites et moyennes entreprises agricoles (TPMEA), groupements ou coopératives agricoles ;

-Avoir une connaissance générale des procédures de gestion de projets financés par les bailleurs de fonds (BAD, AFD, EU, FIDA et Banque Mondiale, etc.) ;

-Avoir une bonne connaissance de la zone de projet serait un atout.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant individuel se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant Individuel n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complé-

mentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00' à 15 h00', heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail en format PDF à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 Novembre 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 063 -PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DES ETUDES PROSPECTIVES SUR L'IDENTIFICATION ET LA PROMOTION DES OPPORTUNITES D'ENTREPRENARIAT AGRICOLE POUR LES JEUNES » :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 08 Novembre 2022

Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT / (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N°047-PPM/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un cabinet de consultants, d'une ONG/ASBL (Association sans but lucratif) de Développement Agricole pour l'évaluation des Besoins spécifiques des Groupes des Femmes Entrepreneures en Formation, en Equipements de Transformation et de Commercialisation des Produits Agricoles ».

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives aux services d'un cabinet de consultants, d'une ONG/ASBL (Association sans but lucratif) de Développement Agricole pour l'évaluation des Besoins spécifiques des Groupes des Femmes Entrepreneures en Formation, en Equipements de Transformation et de Commercialisation des Produits Agricoles ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement de contribuer à l'augmentation de la productivité des chaînes de valeurs ciblées par le projet et de

réduire la pénibilité du travail des femmes. De façon spécifique, il s'agira de : (1) Identifier 200 unités de transformation de manioc pour les femmes, (2) Identifier 200 groupements ou coopératives des femmes sur les trois autres chaînes de valeurs (maïs, volaille et poissons) dans la zone du projet avec l'appui de l'ADPME et du ministère en charge de l'intégration de la femme, (3) Recenser leurs besoins spécifiques en formations (entre autres, en éducation financière, leadership, contractualisation, gestion, etc. ...) et en équipements de transformation et de commercialisation des produits agricoles suivant leurs priorités et (4) Produire les spécifications techniques de ces équipements en vue de leur production par le lycée technique du 1er mai de Brazzaville. La durée de la mission est de trois (03) mois.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (ONG ou ASBL) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés

doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (ONGD, ASBL) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des

bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 Novembre 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante :

« AMI N° 047-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UNE (1) ONG OU D'UNE ASBL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE POUR L'EVALUATION DES BESOINS SPECIFIQUES DE GROUPES DES FEMMES ENTREPRENEURES EN FORMATION, EN EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Fait à Brazzaville, le 08 Novembre 2022

Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

PÊCHE

Le projet de construction d'un port de pêche industrielle et d'un appointement pour la pêche artisanale au PAPN devient une réalité

La cérémonie de signature du marché pour la construction du port de pêche industrielle et de l'appointement pour la pêche artisanale entre le Groupement Eiffage Génie civil / Socofran CDE et le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a eu lieu, le 4 novembre, dans la salle de conférence du siège administratif du PAPN, en présence d'Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN, et Edgar Coulomb, directeur général de Eiffage Génie civil Afrique-Marine-Eau, mandataire du Groupement Eiffage / Socofran CDE, ont paraphé le document du marché du lot 2 de la phase d'urgence du plan directeur du PAPN. Le port de pêche industrielle sera érigé à Songolo et aspire à offrir un environnement permettant aux armateurs de la pêche industrielle de continuer à travailler efficacement, en sécurité et dans de bonnes conditions sanitaires, et aussi fournir en continu et de manière stable et durable des produits halieutiques de bonne qualité à la population congolaise. L'appointement pour le port de pêche artisanale va apporter aux pêcheurs artisanaux une solution leur permettant un débarquement sécurisé de l'ordre d'une vingtaine de pirogues Popoh en même temps.

C'est dans le cadre du projet «Gestion durable des pêches» financé par l'Union européenne via l'Agence française de développement (AFD) que ces ouvrages seront réalisés. Un projet qui vise la modernisation et l'amélioration des conditions de pêche en République du Congo.

Expliquant les caractéristiques de ces infrastructures, Jean-Jacques Mombo, coordonnateur du plan stratégique et du plan d'urgence de développement du PAPN, a dit : «Le lot 2.1 qui concerne la construction d'un port industriel gagné sur la mer par stockage des



matériaux sableux issus de l'opération de dragage et d'entretien du port actuellement en cours de réalisation. Ce port est situé à 1 km au Sud de l'embouchure de la rivière Songolo. La construction d'une digue en enrochement de quais ; l'aménagement entre la digue et les quais de terre-pleins, la mise en place des réseaux d'assainissement, d'eau potable, de lutte contre l'incendie, d'électricité et d'éclairage, la sécurisation du port par la construction d'une clôture et d'une guérite pour le contrôle d'accès, d'une route d'accès reliant le port industriel et la ville sont, entre autres, les travaux qui y seront effectués. Quant au lot 2.2, il concerne la construction d'un ouvrage situé à environ 1 km au Nord de la rivière Songolo, destiné au débarquement sécurisé des produits de pêche artisanal".

«La réalisation effective des travaux, objet du marché que nous venons de signer, permettra à la République du Congo de se doter non seulement d'un véritable port de pêche moderne mais également d'un ouvrage d'ac-

costage moderne devant offrir à la communauté des pêcheurs artisanaux des conditions de débarquement du poisson, en toute sécurité», s'est réjoui Séraphin Bhalat.

Ces travaux qui intègrent également l'innovation, l'excellence, mais aussi la responsabilité sociétale et environnementale seront effectués dans un délai de dix-sept mois. Ils ne vont nullement empiéter sur les activités du port, a assuré Edgar Coulomb, représentant le Groupement Eiffage / Socofran. La société Eiffage est présente au Congo depuis près dix ans avec des réalisations successives au quai D, au quai G, au quai de batelage dans l'enceinte portuaire sans oublier les nombreux ouvrages réalisés à Brazzaville.

Pour Véronique Wagner, la consule générale de France à Pointe-Noire, «Les pêcheurs vont bénéficier pour la première fois d'une infrastructure qui leur est dédiée prenant en considération l'effectivité de leur activité et va contribuer à améliorer les conditions de développement de pêche et contribuer à favo-

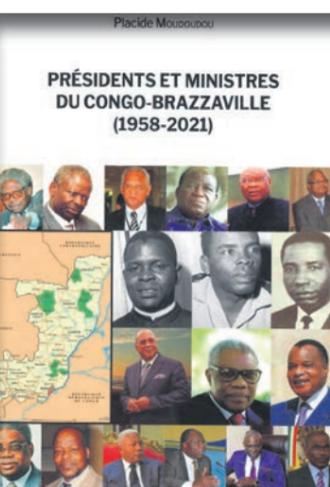
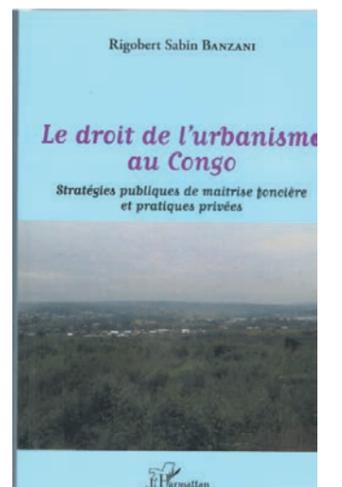
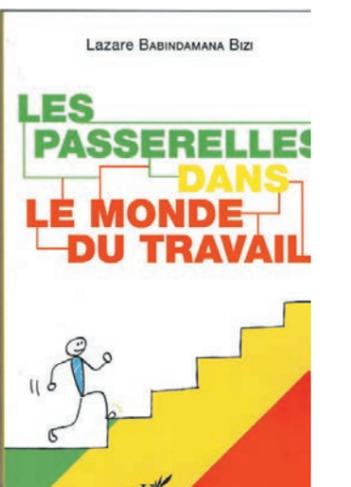
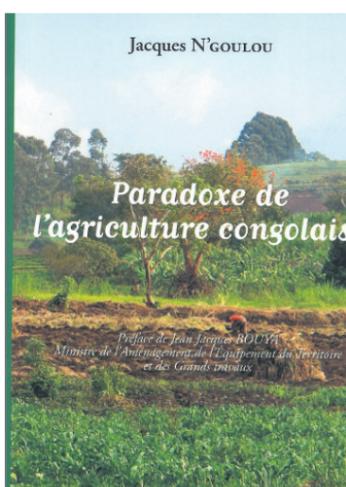
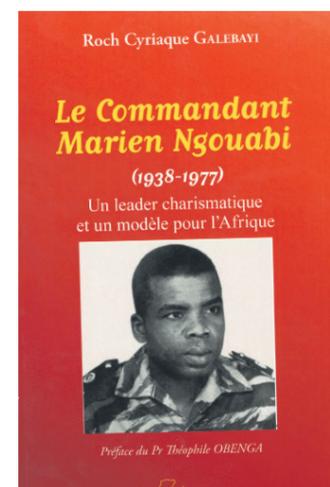
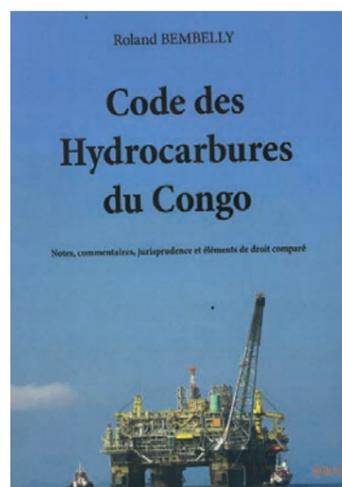
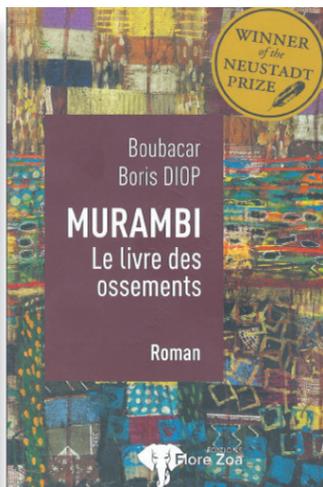
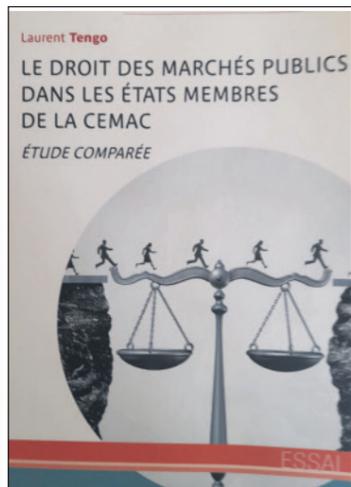
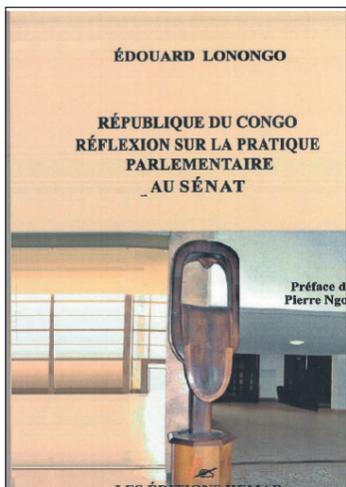
riser l'approvisionnement du marché congolais et renforcer les mesures visant un mode d'exploitation durable de la ressource halieutique»

Selon Torben Nilsson, conseiller, chargé d'affaires à la délégation de l'Union européenne en République du Congo, ces investissements importants ne peuvent être pérennisés qu'avec une gestion responsable des ressources halieutiques et un engagement durable dans les questions environnementales.

En louant la volonté du président de la République qui ne cesse d'apporter son soutien pour la modernisation du PAPN, Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, s'est exprimé en ces termes. «Le concours de l'AFD, instrument de coopération de la France qui a permis entre autres au PAPN de s'engager dans la dynamique de modernisation de ses infrastructures et équipements portuaires, gage de sa compétitivité est la preuve tangible de l'excellence des relations de coopération existant entre l'Union européenne, la France et la République du Congo».

Signalons que ces travaux sont financés par l'Union européenne à hauteur de 62% (20,4 millions d'euros, soit 13 381 522 800 FCFA) et par le PAPN à hauteur de 38% (12,5 millions d'euros, soit 8 199 462 500 FCFA) dans le cadre du prêt obtenu auprès de l'Agence française de développement pour le financement des travaux de la phase d'urgence).

LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



PROCESSUS ITIE

Des organisations de la société civile édifiées sur les exigences de transparence

Plusieurs acteurs de la société civile congolaise ont échangé, le 8 novembre à Brazzaville, sur les rapports 2019 et 2020 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Les organisations de la société civile (OSC) présentes veulent s'impliquer davantage dans la bonne gouvernance des ressources extractives au Congo.

Initié par l'unité de coordination du Projet de réforme intégrée du secteur public, l'atelier de dissémination des rapports 2019 et 2020 vise à remobiliser la société civile congolaise, afin qu'elle soit capable de jouer son rôle en tant que partie prenante au processus ITIE. Les OSC constituent des parties prenantes dans la mise en œuvre des normes ITIE, a rappelé Christian Mouzeo, le directeur exécutif de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH).

« Avec la norme 2019, le comité ITIE doit suivre toutes les questions liées à la chaîne de valeurs, depuis l'octroi des licences, à l'exploitation, à la production, à la commercialisation et à l'impact social, économique et environnemental. Dans cet envi-



ronnement, la société civile a un grand rôle à jouer. C'est pourquoi, elle doit être formée pour pouvoir informer

les autres acteurs de terrain et les médias », a insisté Christian Mouzeo.

Le débat entre ces acteurs

de la société civile a porté essentiellement sur la connaissance des normes ITIE, les exigences à respecter, la

mise en œuvre des normes ITIE, les impacts de l'initiative, les défis de l'ITIE au niveau national, ainsi que les données disponibles pour les années 2019 et 2022 et les sujets de débat. Les résultats des évaluations seront connus à partir de décembre et le processus de validation est en cours.

Tout comme le directeur exécutif de la RPDH, le secrétaire permanent du comité national ITIE-Congo, Florent Michel Okoko, a admis que le pays doit réaliser des efforts pour atteindre de meilleurs scores de conformité. Le Congo a acquis le statut de pays conforme à l'ITIE depuis 2013, et le but de l'évaluation est de vérifier le niveau de conformité ou pas.

Fiacre Kombo

Les participants lors du débat/Aidac

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'école 15 Août de Poto-poto dotée d'une salle multimédia

Construite par la société Hélios Towers, la nouvelle salle multimédia avec connectivité à haut débit implantée au sein de l'école 15 août 1963 permettra aux élèves d'avoir un accès plus fréquent à internet, de s'acclimater et de s'habituer à l'outil numérique.

C'est au cours d'un entretien avec le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, le 8 novembre à Brazzaville, que le président directeur général de la société Helios Towers, Tom Greenwood a fait cette annonce.

« Nous avons été honorés d'être reçus par le ministre Ibombo. Nous avons essentiellement échangé sur l'expansion des réseaux de télécommunication au Congo afin de permettre à tout un chacun de pouvoir émettre des appels et avoir accès à internet en touchant un plus large public. Aussi, nous avons abordé la question sur l'éducation à travers notamment un projet que nous avons soutenu et que nous avons réalisé à savoir : la

construction d'une salle multimédia à l'école du 15 Août à Poto-Poto », a déclaré Tom Greenwood.

Pour le ministre Léon Juste Ibombo, la réalisation de ce projet de construction d'une salle multimédia de par la société Hélios Towers s'inscrit dans le cadre de ses obligations sociétales. « Je suis très heureux car la nouvelle salle multimédia construite dans la grande école de Poto-poto avec connectivité internet vient briser la fracture numérique. Elle permettra à nos enfants de s'acclimater et de s'habituer à l'outil numérique et informatique », s'est-il réjoui.

Spécialisée dans la fourniture, la construction et la gestion des infrastructures de télécommunications, Helios Towers est l'un des



L'entretien entre les deux personnalités/DR en zones urbaines comme rurales de manière à permettre aux opérateurs de déployer l'extension des réseaux internet et voies rapidement », a expliqué Tom Greenwood.

principaux gestionnaires des tours télécoms sur le continent africain. Il est présent au Congo, en Tanzanie, Ghana et en République démocratique du Congo.

« Notre métier est de pouvoir construire les

infrastructures de télécommunication pour les opérateurs mobiles, notamment Airtel, MTN ou les ASP et les internet services provider. Nous déployons les réseaux moins chers et très rapidement

Gloria Imelda Lossele

ELENGE MWASI CONNEKT

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes filles formées

La première génération des jeunes filles bénéficiaires d'une formation d'un mois aux métiers du numérique et au leadership féminin a reçu leur attestation le 8 novembre au Palais des congrès, à Brazzaville.

La formation réalisée dans le cadre du Projet d'intégration de la jeunesse au développement national Youth connect Congo pour la période 2022-2025 visait à assurer aux jeunes filles l'accès aux informations, l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent ou favoriser leur auto-emploi.

Au cours de cette activité les bénéficiaires ont exprimé leur souhait de voir cette initiative être pérennisée avant de suggérer quelques recommandations. « Il sera utile de multiplier ce type d'initiative pour une compréhension plus approfondie et claire des nouvelles technologies de l'information et de la communication, créer une plateforme dans le cadre de la jeune femme et le numérique, faciliter l'insertion professionnelle des jeunes filles bénéficiaires pour mettre en exergue les



Les jeunes filles encouragées par les membres du gouvernement et ceux du système des Nations unies après leur formation/Adiac

connaissances acquises et promouvoir le savoir-faire aux générations futures du pays », ont-elles indiqué dans leur mot.

La première édition d'Elenge Mwasi connect, lancée le 12 août à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet relatif à l'intégration des jeunes au développement national Youth connect. Elle a servi de cadre de formation, d'orientation et de promotion des métiers du numérique

auprès de 400 jeunes filles congolaises venues des localités de Kinkala et de Brazzaville. Cette formation a été axée sur le codage, design, marketing digital, montage video et l'initiation à l'informatique.

Le représentant du Pnud a exhorté les bénéficiaires à pratiquer les métiers qu'elles ont appris soit à travers l'auto-emploi soit en intégrant les structures en fonction des besoins. « Au regard de l'engouement observé pendant la première édi-

tion et des résultats positifs obtenus, le Pnud reste déterminé à demeurer aux côtés du gouvernement dans l'organisation d'autres éditions afin de toucher le maximum des jeunes filles sur l'étendue du territoire national », a indiqué le représentant adjoint du Pnud. Dans son mot, le ministre en charge de la Jeunesse a reconnu qu'au Congo, comme partout ailleurs dans le monde, le numérique est en pleine expansion et s'impose comme

levier de la croissance économique et secteur pourvoyeur d'emploi. Conscient que la fracture numérique entre les sexes persiste, Hugues Ngouélondélé a exhorté les jeunes filles à se lancer sur le marché du travail en s'appuyant sur les connaissances acquises.

« Après une période d'un mois de formation théorique et pratique en situation réelle, vous avez acquis un savoir-faire avéré dans les différents domaines de votre choix... il vous revient maintenant de croire en vos capacités et de vous lancer sur le marché du travail, en utilisant tous les canaux d'information et les structures dédiées mis à votre disposition par l'Etat », a déclaré le ministre. Rappelons que cette formation a été organisée par le ministre de la Jeunesse en partenariat avec Woman code avec l'appui du Pnud.

James Golden Eloué

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La Chambre de commerce lance son projet d'appui aux entrepreneures

Lancé le 7 novembre au siège de la préfecture du Kouilou par Léa Desiré Ondongo Bomboli, secrétaire général de ce département, représentant le préfet, le Projet d'appui à l'entrepreneuriat féminin, mis en œuvre par la Chambre consulaire de Pointe-Noire et financé par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), porte sur des formations de renforcement des capacités des femmes entrepreneures des départements de Pointe-Noire et du Kouilou en aptitudes des métiers, au processus de formalisation et la recherche des financements.

Dans son mot de bienvenue, Marie-Jeanne Steimbault, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement du Kouilou, s'est dite satisfaite de la réalisation de ce projet qui accompagne aussi les femmes du Kouilou et va contribuer à relever le niveau de l'entrepreneuriat féminin dans les deux départements. Aussi a-t-elle invité les participantes à s'approprier les notions qui seront mises à leur disposition. Ce Projet d'appui à l'entrepreneuriat féminin, a expliqué Didier Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, découle d'un échange avec le Pnud sur les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures de Pointe-Noire, de la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi et du Kouilou dans leurs activités. Difficultés liées, entre autres, à la formation et à l'accès aux financements, deux

démultiplicateurs du potentiel de croissance des activités économiques.

Didier Sylvestre Didier Mavouenzela a donné quelques détails sur le contexte : « Au niveau de la Chambre, dans notre mission d'observateur, nous avons constaté que dans les deux départements, de plus en plus de femmes entreprennent, des progrès sont enregistrés, les produits locaux, fabriqués en grande partie par les femmes, sont mieux conditionnés et de plus en plus présents sur les rayons des supermarchés de la place. Il y a beaucoup d'initiatives entrepreneuriales féminines mais elles sont malheureusement de faible portée en raison de diverses difficultés que ces femmes rencontrent. Le Projet d'appui à l'entrepreneuriat féminin est né de ce contexte de foisonnement d'initiatives entrepreneuriales féminines dans les deux départe-



tements. Il fallait mieux encadrer cette dynamique pour en tirer une meilleure contribution à l'économie locale.

La formation, qui démarrera le 14 novembre, réunit 45 femmes entrepreneures évoluant dans divers secteurs (Couture, coiffure, transformation agroalimentaire, commerce et autres) dont les capacités seront renforcées, pendant deux semaines, en aptitudes métier, gestion, action commerciale, calcul des coûts, gestion des stocks, processus de formalisation, recherche des financements et autres. « La Chambre de commerce apportera son expertise à cette formation pour que les femmes à la fin aient un business plan. des études sont en cours pour leur permettre de bénéficier des financements du Pnud », a confié le président de la Chambre de commerce.

Rappelant la conclusion de la Banque mondiale dans un rapport intitulé « Les bénéfices de la parité » datant de 2020, reconnaissant que « les femmes entrepreneures sont un levier de croissance et pourraient l'être davantage si on identifie et met en œuvre des programmes et des politiques qui ciblent les contraintes spécifiques auxquelles ces femmes sont confrontées », le préfet du Kouilou, dans son mot lu par Léa Desiré Ondongo Bomboli, a exprimé sa satisfaction du fait que le projet a été lancé dans son département. Il a salué l'initiative de la Chambre de commerce de Pointe-Noire de mettre en place le projet d'appui et a remercié le Pnud pour son soutien financier qui a permis la réalisation de ce projet à haute portée socio-économique. « Ce projet entre, en effet, en parfaite résonance

Des participants au lancement du projet Adiac avec l'ambition affichée par le président de la République, chef de l'Etat, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, qui a inscrit l'entrepreneuriat féminin au cœur de la diversification économique et de la création des richesses, tel que martelé à la troisième édition des assises nationales de l'entrepreneuriat du Congo tenues à Brazzaville en mars dernier », a souligné le préfet, invitant les participantes à saisir l'opportunité qui leur est offerte et à servir de modèles pour les femmes tentées de suivre cette voie.

Notons que les formations dans le cadre du Projet d'appui à l'entrepreneuriat féminin auront lieu à la Chambre de commerce pour les femmes de Pointe-Noire et de Tchiamba Nzassi au siège de la préfecture pour celles du Kouilou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Programme relatif au déroulement des obsèques de Poaty Armand Alias Jack Bauer décédé le 26 octobre 2022 au CHU de Brazzaville

Judi 10 novembre

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement des parents, amis et connaissances (salle VIP) ;
13h00 : départ pour l'aéroport international Maya Maya ;

17h00 : dépôt de la dépouille à morgue municipale de Pointe-Noire ;
18h00 : veillée au domicile familial sis à Loandjili Faubourg (rue ex Mini Boom) ;

Samedi 12 novembre

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire ;
10h00 : recueillement et absout au domicile familial ;
15h00 : départ pour le cimetière Kambi-Tchibind à Loango ;
17h00 : retour et fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au n°45 rue Kassaï à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 novembre :

15h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
16h00 : recueillement au domicile familial ;
17h00 : animation culturelle ;

Mercredi 9 novembre

12h00 : départ de la dépouille pour Ngania par hélicoptère ;

Judi 10 novembre

12h00 : inhumation au cimetière familial

Vendredi 11 novembre

Visite de la pierre tombale et retour des délégations à Brazzaville.



Le lieutenant Wilfrid Félicien Mbandza et famille ont le regret d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur frère et fils Aymard Fabien Mbemba, survenu le 1^{er} novembre 2022 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire est située au quartier PK à Mfilou.

La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 12 novembre 2022 au cimetière Samba Alphonse.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

FILIÈRE BOIS

Des animateurs des administrations publiques formés au système SIVL

L'atelier de formation et de sensibilisation des cadres et agents des administrations publiques ainsi que des entreprises forestières sur le module fiscalité forestière du Système informatisé de vérification et de la légalité (SIVL) du bois en République du Congo se tient du 8 au 12 novembre, à Pointe-Noire.

L'atelier, selon Okina Elen-ga Ngaporo, représentant du ministère des Finances et du Budget, se tient conformément à la volonté du gouvernement d'avoir une maîtrise des recettes issues de la commercialisation du bois et d'automatiser l'échange des données de l'environnement informatique avec d'autres systèmes d'information, à savoir celui des douanes, des impôts et les systèmes d'information du Trésor public, afin que la même information soit utilisée dans tout le processus.

Alain Bienvenu Ossebi,



Photo de famille/Adiac

coordonnateur de la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité, a expliqué

que cet atelier représente un enjeu de taille pour des ministères de l'Economie

forestière, des finances et du Budget. « Pour rendre opérationnel ce système,

une série des ateliers a préalablement débuté dans la partie septentrionale du pays en plus de Pointe-Noire. Ces ateliers s'étendront dans les départements du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, afin de se terminer par les départements de Brazzaville et du Pool. Ce système est une application web mise en place par le ministère en vue d'effectuer toutes les opérations forestières à travers l'outil informatique », a-t-il expliqué.

Séverin Ibara

VIE DES CLUBS

De nouvelles instances dirigeantes pour les Lions du Kouilou

L'association sportive les Lions du Kouilou a tenu son assemblée générale constitutive le week-end dernier, au Complexe sportif de Pointe-Noire, en présence d'Alain Ngambaba et Milandou Safouley, respectivement deuxième vice-président et secrétaire général de la Ligue interdépartementale de football du Kouilou et Pointe-Noire.

Les membres du nouveau bureau élu ont été présentés à l'assemblée après examen et adoption des textes et le rapport d'activités de la saison 2021-2022.

A l'issue de cette présentation, le président général, Arnaud Makondzo, a dévoilé les ambitions du club qui entend faire bonne figure cette saison 2022-2023 grâce au concours de tous les acteurs, notamment du président d'honneur au dernier supporter en passant par tous les cadres de l'équipe. « Nous avons vécu une saison sportive 2021-2022 très difficile en terminant 10e au classement de D1. Mais, cette saison, nous nous fixons pour objectifs, le podium au play-off et la montée du club en Ligue 2 nationale. Pour réussir ce défi, nous avons restructuré le staff technique que nous allons accompagner dans toutes les circonstances », a-t-il souligné.

Arnaud Makondzo a, par ailleurs, annon-

cé que dans le cadre du plan d'action, son club lance cette année la composante féminine. « Nous lançons cette année notre équipe féminine qui va jouer la Ligue 1, cela fait partie de nos ambitions. Nous sommes en contact avec les filles et les entraînements commencent dans trois semaines, toujours au stade du Camp de la marine, à Songolo, dans l'arrondissement n°4, Loandjili », a-t-il ajouté.

Parlant du sponsoring du club, le président compte sur la nouvelle politique mise en place. « Les Lions du Kouilou, c'est une association sportive. Nous allons travailler main dans la main pour atteindre nos objectifs de la saison, également mettre l'ordre dans l'équipe pour attirer plus de partenaires », a-t-il dit, espérant aussi sur la subvention de la Fédération pour le développement du football féminin



Les membres du bureau exécutif du club Lions du Kouilou/Adiac

comme le veut la Fédération internationale de football association.

Les membres du bureau exécutif

-Président d'honneur: Junior Amboulou
 -Président général : Arnaud Makondzo
 -Président actif : Ulrich Amboulou
 -1er vice-président : Juslain Amboulou
 -2e vice-président : Alliance Kambamba Ngoteni
 -3e vice-président : Arland Kouka
 -4e vice-président : Richard Okanga
 -Secrétaire général : Karel Badissa
 -Secrétaire général adjoint : Arland Mboumba

-Trésorier général : Arnaud Boziba
 -Trésorier général adjoint : Jesperse Batchy
 -Entraîneurs principaux : Destin Tchibakala, Marcelo Gandou
 -Chargé de compétitions et recrutements: Arland Mboumba
 -Directeur technique : Tchicaya
 -Chargé de matériel : Guy Wilfried Owassa
 -Chargé de matériel adjoint : Givet Owassa
 -Chargé des médias et marketing : Jules Okeli

Charlem Léa Legnoki

« Les Lions du Kouilou, une association sportive. Nous allons travailler main dans la main pour atteindre nos objectifs de la saison, également mettre l'ordre dans l'équipe pour attirer plus de partenaires »

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le diplomate algérien évoque le sujet avec le ministre de tutelle

La réforme de l'État a été le sujet phare de l'échange entre le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, et l'ambassadeur d'Algérie en République du Congo, Larbi El Hadj Ali, le 8 novembre à Brazzaville.



Le ministre de la Réforme de l'État s'entretenant avec le diplomate algérien/Adiac

L'échange jugé fructueux par le diplomate algérien a permis aux deux personnalités d'examiner les voies et moyens de consolider les relations fraternelles, historiques, excellentes entre les deux pays ; relations qu'ils entretiennent depuis plusieurs années, notamment en ce qui concerne les attributions qui

relèvent du département de la Réforme de l'État. « Nous avons beaucoup de similitudes de complémentarité que nous devons exploiter, pour d'abord consolider les relations que nous avons et explorer des nouvelles voies et moyens afin de trouver d'autres créneaux de coopération », a signifié le diplo-

mate algérien.

Pour Larbi El Hadj Ali, la réforme de l'État est un chantier permanent à tous les niveaux. « C'est un exercice que nous faisons au quotidien, que ce soit en Algérie, ici au Congo, où ailleurs. Il s'agit en particulier de s'adapter aux bouleversements que ce soit au niveau

national, régional, ou international. Beaucoup de choses qui se passent en Algérie ou au Congo, sur l'environnement régional ou international, nous dictent un certain nombre d'attitudes à suivre, de comportement à adapter. Nos fonctionnaires, nos administrations, nos départements ministériels devraient essayer de tirer profit de cette coopération entre nos deux pays, que ce soit au niveau bilatéral, au niveau des institutions régionales, africaines ou même au niveau international », a expliqué l'ambassadeur.

Quant à la formation des cadres du ministère de la Réforme de l'État, le diplomate algérien a fait savoir que c'est un honneur pour son pays d'avoir contribué déjà par le passé à la formation des cadres de la République du Congo à tous les niveaux et de continuer à le faire et surtout

à le diversifier pour répondre aux sollicitudes des frères congolais. « Nous avons créé en ce sens l'Agence de coopération internationale qui est placée sous l'égide directe du président de la République d'Algérie, qui est dédiée exclusivement à la coopération. C'est donc un nouvel instrument, en dehors des circuits du ministre des Affaires étrangères et des autres secteurs, qui va servir au développement et à la consolidation de la relation entre l'Algérie et la République du Congo, notamment le secteur de la formation », a souligné l'ambassadeur algérien.

Diplomate de carrière, Larbi El Hadj Ali, qui est à son premier poste d'ambassadeur en Afrique et précisément en République du Congo depuis mars 2022, revient du Canada en Amérique du Nord.

Bruno Okokana

SECTEUR SOCIAL

La société civile évalue les résultats de l'investissement public

Cinq principales organisations de la société civile (OSC) ont entamé, le 8 novembre à Brazzaville, une mission d'évaluation des budgets dédiés à l'éducation et à la santé. Ces auditeurs indépendants ont ciblé les travaux de construction, de réhabilitation et d'équipement des écoles et hôpitaux publics.

Les OSC que sont la Commission justice et paix, le Forum des jeunes entreprises du Congo, la Fondation Niosi, l'Action évangélique pour la paix et l'Association des femmes juristes du Congo, ont été sélectionnées pour la mission de suivi dans le cadre du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp). Celles-ci vont s'enquérir de l'exécution physique des projets, en interrogeant les directeurs départementaux de Brazzaville, les experts concernés.

Leur engagement fait suite à la signature d'une convention de partenariat, en juillet 2020, sous l'égide de la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Les OSC ont été autorisées à exercer en tant que parties prenantes dans le suivi de l'exécu-



Les acteurs des OSC reçus par le préfet de Brazzaville/Adiac

tion budgétaire. Cette première mission de terrain concerne les budgets d'investissement et les lois de règlement des secteurs de la santé et de l'éducation des années 2014 à 2019, ainsi que la production des fiches projets pour le suivi des exercices.

Le travail de collecte est

indispensable pour renforcer la culture de la redevabilité dans le secteur public, selon Brice Makosso, le secrétaire permanent de la Commission justice et paix. Le but de la mission des OSC est de contribuer au renforcement de la redevabilité, de réduire la corruption, de limiter le

détournement des fonds publics et d'améliorer la prestation des services publics.

Cette mission de collecte de données par les OSC constitue une participation au développement économique et social du pays, a estimé le préfet du département de Braz-

zaville, Pierre Cébert Ibo-ko-Onanga, qui recevait, le 8 novembre, la délégation des acteurs de la société civile, venus solliciter auprès de lui des facilités en vue de favoriser le bon déroulement de leur enquête comme le veut l'usage dans le pays.

Soulignons que le soutien à l'activité de la société civile figure parmi les composantes du Prisp, à travers son bloc 3 des réformes concernant la rédition des comptes. Financé par la Banque mondiale, le Prisp s'est engagé à soutenir la redevabilité sociale et l'engagement citoyen dans l'optique de favoriser la participation des citoyens, en particulier des OSC, afin d'améliorer les résultats des actions de développement par des activités de veille citoyenne.

Fiacre Kombo